

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

A PEINE SORTI DE PRISON, IL AGRESSE ET VOLE UNE FEMME MÉDECIN

Dans la nuit de samedi à dimanche à Villeurbanne (France), une femme médecin, âgée de 36 ans, sortait de chez un patient lorsqu'elle a été abordée par un jeune homme de 22 ans. Ce dernier, prétendant détenir une arme, a tenté de forcer la soignante à monter à bord de sa voiture estampillée "SOS Médecin". Mais la victime s'est débattue, a hurlé. Devant la détermination de la trentenaire, l'agresseur a préféré prendre la fuite à bord du véhicule de la soignante, dans laquelle il y avait du matériel médical, des ordonnances et des médicaments. Une enquête a été ouverte et les forces de l'ordre ont retrouvé dans la journée du lendemain la trace du véhicule à Saint-Etienne. Les policiers ont planqué. Dans la soirée, l'agresseur et un autre homme ont été interpellés en train de monter dans le véhicule volé. L'un des deux a été mis hors de cause, et l'agresseur de la femme médecin a été placé en garde à vue. Cet homme, dont le casier judiciaire comporte 60 délits, était sorti de prison il y a deux semaines. Il a expliqué avoir volé la voiture pour rembourser une dette.

ELLES TUENT ET DÉMEMBRENT UN HOMME POUR LUI VOLER SON HÉRITAGE

Employé dans un hôtel de Vila Vita (Portugal), Diogo Goncalves, 21 ans, avait disparu le 18 mars dernier. Sa voiture a été retrouvée dans un parking. Puis c'est son tronc qui a été découvert dans un sac poubelle. Au même moment, un couple de touristes français a découvert la tête de la victime à plus de 140 kilomètres de là. Les bras et les jambes de Diogo restent introuvables. Les soupçons se sont portés sur Maria Malveira, 19 ans, et sa compagne Mariana Fonseca, 23 ans. Elles ont tué et démembré Diogo pour lui soutirer l'héritage de sa mère tuée dans un accident de la route en juillet 2016. C'est Maria qui a attiré le garçon chez elle avant de l'attacher à une chaise et de l'étrangler à mort. Puis le couple a démembré le cadavre. Elles ont utilisé ses doigts coupés pour accéder à ses coordonnées bancaires sur son téléphone et transférer l'argent sur leurs banques. Elles ont été placées en détention provisoire.

Rassemblés par JNE

Des magasins cambriolés en plein confinement et couvre-feu !

LES malfrats ont opéré dans les espaces écoulant des portables, tablettes, ordinateurs et autres matériels électroménagers. Un prêt-à-porter a également été vidé.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

A Port-Gentil, beaucoup n'en reviennent toujours pas : en plein confinement doublé d'un couvre-feu, une douzaine de commerces ont été vidés de leur contenu, dans la nuit de vendredi à samedi dernier. L'affaire défraie actuellement la chronique dans la capitale économique où le doute, en matière de sécurité, s'installe dans les esprits. Les cambrioleurs ont pris pour cibles des espaces écoulant des téléphones portables, des tablettes, des ordinateurs, des téléviseurs, des postes de radio et des décodeurs. Un prêt-à-porter a également été vidé de tout son contenu.

Nul ne sait s'il s'agit d'un groupe ou de plusieurs individus. Car les bandits ont opéré dans les quatre arrondissements de la capitale économique. Quartier-Sud, Trois-Métis, Printemps, Banco, Balise, Centre-social, Carrefour-Siby, Santa-Barbara... ont été les principaux quartiers visités par les intrus, sous une pluie battante. Pour accéder à l'intérieur des magasins ciblés, les voleurs, quand ils ne creusaient pas un gros trou dans le mur, brisaient tout simplement les gros cadenas de sécurité, ou bien démolissaient portes et fenêtres en fer. Tout porte à croire que les indésirables disposaient d'un vrai arsenal pour parvenir à leurs fins.

Tristesse et désolation se lisaient sur les visages des victimes, abasourdis, au lendemain des faits : "J'ai fermé mon magasin à 18h30 hier soir. Vers 6 heures ce matin, un voisin m'a appelé pour me signaler que j'avais été victime d'un vol", confie une victime, qui a perdu tous ses appareils et une somme de quatre-cent mille (400 000) francs. A la Balise, précisément

à "Chasse-Cafard", les voyous, qui ont choisi une épicerie, ont pris tout leur temps pour savourer du bon vin, oubliant sur le site des machettes, probablement utilisées pour les besoins de la cause.

Le butin dérobé serait énorme, au point qu'il ne pouvait être transporté que par un véhicule. Le plus curieux dans cette série de cambriolages nocturnes c'est que tous les établissements commerciaux visités se trouvent en bordure des voies éclairées. Où sont donc passées les forces de sécurité et de défense en cette période de couvre-feu ? Comment le ou les gangs ont-ils pu sillonner la ville la nuit, en toute quiétude, alors que pendant



Photo: Julie Nguimbi

Les dégâts sont considérables après la série de vols enregistrés dans la ville.

cette période, personne n'est censé circuler ? Autant de questions qui, parmi tant d'autres, taraudent les Portgentillais. "Dans la journée, gendarmes et policiers se remarquent dans des contrôles bizarres. La nuit, ils dorment", commente une

victime excédée.

Informés, les présidents des communautés malienne, sénégalaise et guinéenne ont rendu visite à leurs compatriotes ayant tout perdu dans ces vols jugés spectaculaires. Histoire de leur remonter le moral.

Un policier retraité, tenancier d'un bar, aux arrêts

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LA Brigade anticriminalité (Bac) a interpellé, dans la nuit de jeudi dernier, un fonctionnaire de police retraité nommé M. Yéboussé alias Rambo. L'ancien flic, propriétaire d'un débit de boisson au quartier Diba-Diba, dans le 1er arrondissement de Libreville, a été pris en flagrant délit de viol des mesures du gouvernement visant à freiner la propagation du Covid-19 dans notre pays.

A ce qu'il semble, sieur Yéboussé, se croyant intouchable en raison de son statut d'ancien policier, s'était tenu à ouvrir jusqu'à tard dans la nuit son bar. Qui plus est, le bistrot était toujours bondé de clients s'empiffrant d'alcool et se croyant à l'abri de représailles. Et ce, malgré les nombreux avertissements qui auraient été donnés par des agents de police à leur ancien



Photo: Aristide Moussavou/L'Union

Diba-Diba, lieu de la commission des faits.

collègue.

Devant la persistance de la situation et force devant rester à la loi, le contrevenant a été arrêté par les agents de la Bac en patrouille au quartier Diba-Diba, et son bar a été mis sous scellés. Le délinquant présumé se trouve toujours en garde à vue pour les nécessités d'enquête.

Il est important de rappeler que face à l'irresponsabilité et à l'in-

civisme de certains citoyens, qui ne respectent pas les mesures gouvernementales visant à freiner la propagation du Covid-19, les forces de sécurité et de défense sont désormais autorisées à recourir, au besoin, aux actions de coercition prévues par la loi, notamment l'interpellation immédiate des contrevenants, la saisie systématique du matériel du commerce incriminé, etc.